

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si le député veut bien se donner la peine de lire le hansard, il se rendra compte que le ministre d'État aux Finances vient de répondre à cette question.

LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT
AGRICOLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse toujours au premier ministre qui vient une fois de plus de nous fournir une réponse creuse. Pourrait-il nous dire si le gouvernement envisage d'apporter des modifications à la loi sur la Société du crédit agricole. Plus précisément, a-t-il l'intention de modifier cette loi pour permettre aux agriculteurs qui prennent leur retraite de déposer les gains en capitaux qu'ils pourraient réaliser sur la vente de leur exploitation à la Société du crédit agricole à de faibles taux d'intérêt à condition que l'impôt sur les gains en capitaux et sur les revenus soit modifié, de telle sorte que la Société du crédit agricole puisse disposer de cet argent pour le prêter à des taux raisonnables à ses clients?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député prétend que j'ai fourni une réponse creuse. Je tiens à lui dire que je l'ai renvoyé à une autre réponse, à savoir la longue réponse que le ministre des Finances a fournie il y a quelques instants, au moment où le député préparait probablement son intervention. Je ne peux pas répondre plus simplement; on avait déjà répondu à la question du député.

En ce qui concerne la seconde question du député, je tiens à dire que l'on pose souvent cette question au ministre des Finances. Il a l'intention d'étudier la chose comme il le fait toujours dans ce cas. En attendant, je tiens à remercier le député de son ingéniosité.

* * *

L'AGRICULTURE

LES PRIX DU BŒUF DANS LES CHAÎNES D'ALIMENTATION—LES
MESURES POUR ÉVITER LES ABUS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Hier, un groupe d'éleveurs de l'Ontario a accusé les chaînes d'alimentation d'avoir triplé leurs prix pour le bœuf au cours des cinq dernières années et d'avoir ainsi maintenu leurs prix de vente à la hausse même si leurs prix d'achat ont diminué. Le ministre devrait être au courant de la situation puisque son ministère avait déjà fait état de ces statistiques à la suite d'études sur les prix des aliments. Quelles mesures le ministre est-il disposé à prendre pour empêcher les intermédiaires et les chaînes d'alimentation de continuer à accroître leurs bénéfices aux dépens tant des producteurs que des consommateurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, je suis certain que le député est au courant de l'étude que mon ministère est en train d'effectuer puisque nous avons publié nos chiffres au sujet des prix des aliments. Je

contesterais probablement les chiffres qu'a employés, me semble-t-il, un des représentants présents à cette réunion. Ces gens-là sont inquiets tout comme le ministère. J'ai au moins la satisfaction de constater que les agriculteurs tiennent à résoudre ce problème.

M. Althouse: Madame le Président, je rappelle au ministre que, selon certaines publications récentes, les prix de détail ont doublé entre 1979 et 1981.

ON DEMANDE UN PROGRAMME À L'INTENTION DES
PRODUCTEURS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, le ministre est depuis des années un ardent défenseur des offices de commercialisation. Il a soutenu que ces offices conféraient aux producteurs un pouvoir de négociation plus juste et qu'ils pouvaient être administrées de manière à assurer aux consommateurs des produits à un juste prix. Bien qu'on entende parler depuis longtemps de son soutien, et bien qu'il ait toutes les ressources de son ministère à sa disposition, il n'a jamais soumis de plan ou de proposition à l'intention des producteurs du Canada. Le ministre a-t-il mis au point un programme de ce genre? A quel moment compte-t-il le rendre public? Si je pose la question, c'est que le ministre agit depuis longtemps comme le champion des offices de commercialisation au gouvernement.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le Conseil national de commercialisation des produits agricoles s'est réuni à plusieurs reprises avec différents groupes de producteurs du Canada qui s'étaient informés des diverses options qui leur étaient offertes. Notre parti ne veut imposer à quiconque aucun plan ou programme de commercialisation des produits.

Je suis sûr que le député n'ignore pas que jamais depuis que je suis ministre de l'agriculture nous n'avons reçu autant de demandes que depuis deux ou trois mois. Cela s'explique du fait qu'une bonne part de l'opposition provenait de différents secteurs de la production du bœuf, en particulier des producteurs de viande rouge. Cette situation est en train de changer rapidement du fait que ces producteurs réclament une plus grande sécurité ainsi qu'une juste rétribution pour leur production. Ils recevront notre entière collaboration lorsqu'ils formuleront des demandes.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'OCTROI DE TRAVAUX À DES SOUS-TRAITANTS CANADIENS

M. Peter Lang (Kitchener): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Approvisionnement et Services. Maintenant que Contact 81 est terminé, peut-il dire ce qu'il compte faire pour s'assurer que les entreprises privées et publiques ayant signé des contrats avec le gouvernement canadien donnent des travaux en sous-traitance à des entreprises canadiennes qui sont capables d'honorer les commandes?